



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'enquête menée au Service intercommunal de gestion est close

Les conclusions du rapport d'enquête relatif au licenciement du directeur exécutif du Service intercommunal de gestion (SIGE) ont été présentées le 5 septembre 2013 au comité de direction et à la commission de gestion de ce dernier. Le Département de l'intérieur constate l'absence de violation de la loi sur les communes et clôt ainsi le dossier sans suite.

Le 27 mai 2013, la cheffe du Département de l'intérieur a mandaté le préfet Jean François Croset aux fins de mener une enquête sur les récents événements survenus au sein du Service intercommunal de gestion (SIGE), en particulier sur le départ du directeur exécutif de ce dernier.

Lors d'une séance avec des délégations du comité de direction et de la commission de gestion du SIGE, le préfet Croset a présenté son rapport. Après une analyse fouillée du dossier et l'audition de plusieurs intervenants, il conclut à l'absence de violation de la loi sur les communes de la part du comité de direction, celui-ci ayant procédé au préalable à un audit du service et ayant requis les conseils de spécialistes en la matière avant de prendre sa décision, laquelle n'a pas été prise à la légère.

Au vu des conclusions de ce rapport bien documenté, le Département de l'intérieur clôt ce dossier sans suites et appelle de ses vœux la poursuite d'une collaboration harmonieuse entre le comité directeur et la commission de gestion du SIGE, dans l'intérêt de cette institution.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 06 septembre 2013

DINT, Béatrice Métraux, conseillère d'Etat, 021 316 40 01